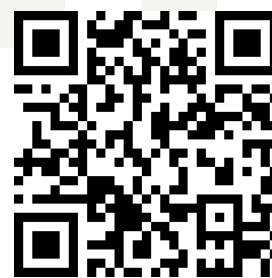


# Le tour du Gaou au Brusuc



Trace n° 22411884

Une randonnée proposée par stjo

On ne se lasse jamais de cette promenade très appréciée des Six-Fournais, entre le joli port du Brusuc et l'extrémité de l'Île du Gaou, tout près de l'Île des Embiez, en longeant l'espace fragile et protégé de la lagune.

<b>Durée</b>	1h 20	<b>Difficulté</b>	Facile
<b>Distance</b>	4,50 km	<b>Retour point de départ</b>	Oui
<b>Dénivelé positif</b>	20 m	<b>Activité</b>	Pédestre
<b>Dénivelé négatif</b>	20 m	<b>Commune</b>	Six-Fours-les-Plages (83140)
<b>Point haut</b>	19 m		
<b>Point bas</b>	0 m		

## Description

Depuis Six-Fours, se rendre au Brusuc (multiples possibilités) et, arrivé au port, se garer sur le parking du Quai Saint-Pierre.

**(D/A)** Partir le long du Quai Saint-Pierre en direction du Sud-Ouest, en passant d'abord devant les bâtiments de la capitainerie et des clubs nautiques, puis en longeant la lagune sur la Corniche des Îles Paul Ricard. *On peut voir au passage sur la gauche la Maison du Patrimoine.* Continuer jusqu'au parking au niveau duquel on peut passer sur la plage pour rejoindre la passerelle qui mène à l'[Île du Petit Gaou](#).

**(1)** Contourner le restaurant La Lagune pour rejoindre la passerelle qui mène à l'Île du Grand Gaou.

**(2)** Emprunter cette passerelle et, juste après, prendre à droite pour longer le rivage et passer devant de petits bâtiments incluant entre autres des toilettes. Arriver sur un large terre-plein où se tient annuellement le festival du Gaou. Au bout de ce terre-plein à droite, prendre le sentier le plus proche du rivage qui mène à une plage qui fait face à la grande Île des Embiez.

Longer le rivage rocheux et les falaises pour revenir en suivant la côte Ouest de l'Île du Gaou jusqu'à retrouver la passerelle et l'emprunter pour revenir sur le Petit Gaou.

**(2)** Après la passerelle, prendre à droite pour voir le petit port de pêche (un ou deux pointus), et aller au pied de la Statue de la Vénus de Robert Forrer. Rejoindre ensuite le restaurant La Lagune et la passerelle.

**(1).** Reprendre en sens inverse la passerelle, poursuivre sur la Corniche des Îles, et juste avant le parking, trouver à droite le Chemin des Lauves.

**(3)** Histoire de ne pas revenir par le même chemin qu'à l'aller, prendre cette petite rue qui permettra de goûter le calme du village du Brusuc vu de l'intérieur.

Au croisement à cinq branches, prendre en face à droite (deuxième position) la Traverse du Gros Pin qui rejoint la Montée du Gros Pin.

**(4)** Prendre alors à droite, sur environ 20 m, le Chemin de la Gardiole, puis, tout de suite à gauche, une ruelle qui descend vers le Nord-Est, le Chemin Sainte-Cécile qui bientôt longe l'Église Saint-Pierre.

**(5)** Obliquer à gauche, devant le parvis de l'église dans la Rue Marius Bondil qui descend vers le port. Tourner à gauche sur les quais et retrouver le parking **(D/A)**.

## Informations pratiques

Balade effectuée de nombreuses fois et dernièrement en avril 2022.

Sans surprise, cette promenade ne présente aucune difficulté, elle est à la portée de tout le monde, y compris bien-sûr les personnes en fauteuil.

Elle peut (et doit !) être faite en toute saison. L'idéal étant d'éviter les périodes de vacance et les week-end si l'on préfère profiter dans le calme de cet environnement privilégié.

## À proximité

En plus de cette promenade incontournable, le Brusuc offre beaucoup d'autres centres d'intérêt.

Un beau marché provençal sur le port tous les jeudis matins.

Embarcadère pour l'Île des Embiez, pour passer [une belle journée de randonnée](#).

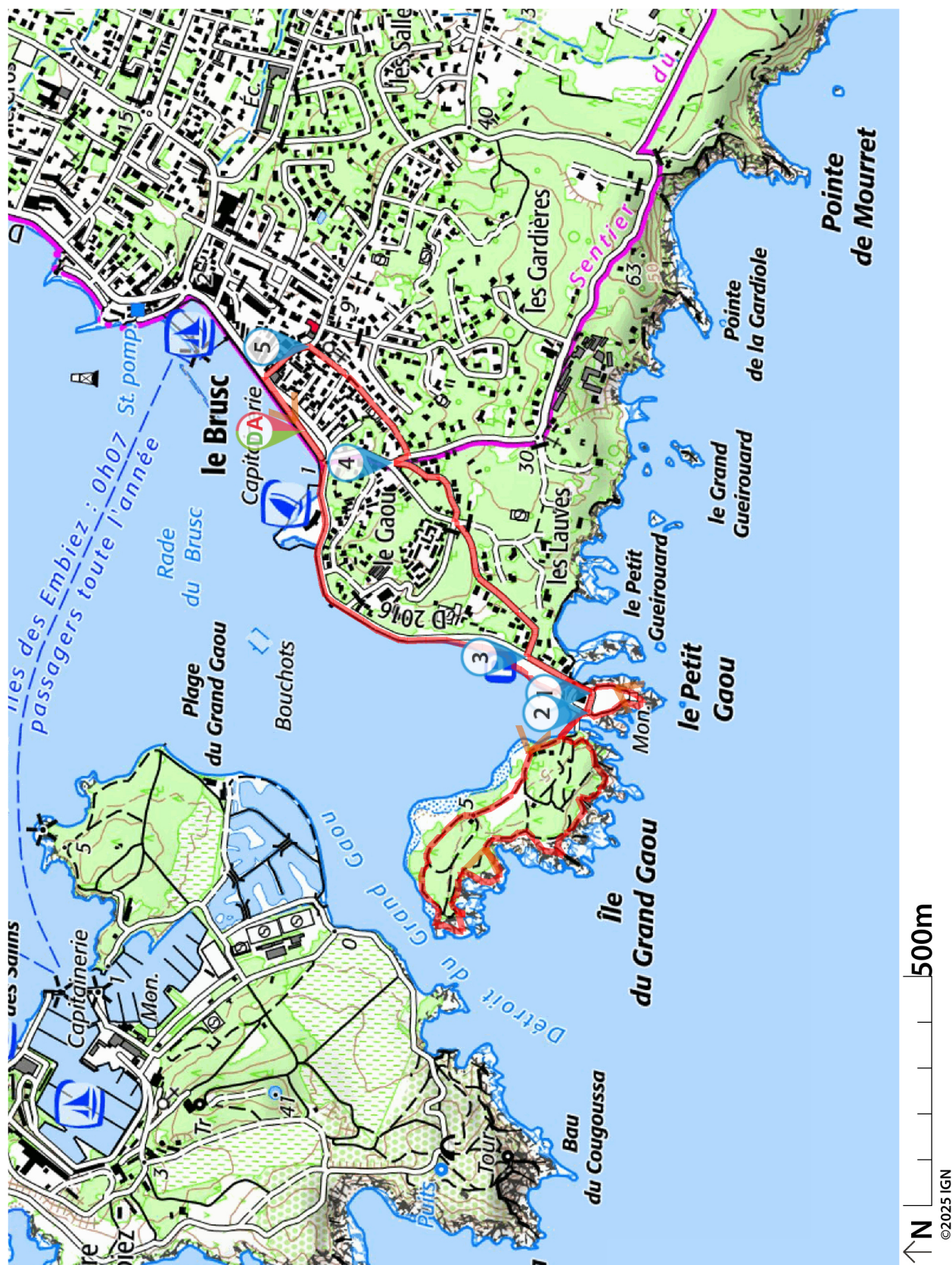
[L'Aquascope](#), pour visiter les fonds marins de l'espace Natura 2000 des Embiez.

[La maison du Patrimoine](#), à voir aussi bien pour son architecture que pour les expositions permanentes de peinture et autres arts plastiques.

[L'église Saint-Pierre](#), sur notre itinéraire.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-le-tour-du-gaou-au-brusc/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.**

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**